

## Recherche et innovation : naissance d'une nouvelle alliance au Maroc

Abderrahim DERRAJI - 2021-04-12 10:44:47 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué du 8 avril 2021, Les laboratoires Laprophan et l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès (USMBA) ont annoncé la naissance d'une alliance afin de promouvoir la recherche biomédicale au Royaume. Le communiqué indique que Cette alliance «s'est concrétisée à travers la signature, le jeudi 08 avril 2021, d'une importante convention portant sur plusieurs thématiques : la valorisation médicale et paramédicale des plantes médicinales et aromatiques, les études de toxicologie clinique et les études pré-cliniques et cliniques dans plusieurs registres thérapeutiques, notamment ceux liés à la valorisation médicale du cannabis thérapeutique.» Pour rappel, les laboratoires Laprophan avaient signé une convention de recherche dès 1978 avec la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca. Ce type de rapprochements ont donné lieu à plusieurs brevets d'invention et d'innovation exploités aujourd'hui aussi bien au Maroc, qu'à l'étranger.

>

«La signature de cette convention est, d'abord, une reconnaissance de l'engagement de l'USMBA dans le développement de la recherche scientifique et de l'innovation, mais aussi et surtout, une contribution à l'essor d'une vraie recherche biomédicale marocaine capable de valoriser le potentiel thérapeutique des plantes aromatiques et médicinales et en particulier les usages thérapeutiques des dérivés du cannabis» a affirmé Dr Farid Bennis , Président Directeur Général des laboratoires Laprophan. Quant au Pr Radouane Mrabet, Président de l'USMBA, il a de son coté affiché «sa grande satisfaction de voir ce partenariat noué avec une entreprise nationale reconnue pour son engagement en faveur de la recherche biomédicale au Maroc». Et d'ajouter : «L'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès a également une longue tradition dans la recherche médicale et pharmacologique, notamment dans la valorisation des plantes médicinales et aromatiques, dont le cannabis médical, ainsi que dans les essais cliniques dans le cadre du traitement des épilepsies réfractaires à base de cannabis médical».